

Audiences publiques du BAPE

Bonjour!

Je suis Yves Auger, enseignant en agriculture et ancien producteur maraîcher biologique pendant plus de 20 ans à St-Pierre-Baptiste, résidant présentement à St-Ferdinand.

En 2007, j'ai siégé à la Table de concertation du Centre local de développement de l'Érable (CLD) pendant une année. La Table de concertation avait alors décidé à l'unanimité de mieux utiliser les terres en montagne des Appalaches dans le secteur de St-Ferdinand, St-Pierre-Baptiste et Ste-Sophie, terres qui ont été défrichées et mises en culture par nos ancêtres. Présentement, il y a encore des demandes pour faire du reboisement dans des prairies et d'anciens pâturages ce qui est inacceptable selon les dires du MAPAQ de Plessisville. Il a été convenu d'inciter les agriculteurs et aspirants à développer d'autres cultures plus rentables à court terme.

Tous ensemble, nous avons organisé des colloques et soirées d'informations, des rencontres avec les producteurs intéressés à développer des cultures de petits fruits et ou cultures maraîchères. Différents experts du MAPAQ ont fait des présentations auprès des producteurs agricoles de la MRC de l'Érable. Plusieurs producteurs se sont révélés très intéressés à planter des cultures fruitières et maraîchères.

Selon moi, le projet de Parc éolien mettrait un frein à ce développement agricole. Il entraînerait la perte de terres à vocation agricole qui ne pourraient plus être utilisées et découragerait aussi les futurs aspirants à y faire des cultures fruitières et maraîchères. De plus, il y a des bleuetières, naturellement présentes sur les sommets de ces montagnes, qui seraient également détruites par l'implantation du Parc éolien et de la base d'observation alors que cette flore rarissime pourrait être mise en culture pour un revenu agricole.

De plus, ces éoliennes seraient implantées dans un territoire habité et décourageraient l'arrivée de nouvelles familles alors que nous tentons de revitaliser nos villages.

La Table de concertation encourageait l'occupation du territoire, donc la construction de résidences dans la zone agricole, le développement de fermettes.

Je ne comprends pas que la CPTAQ autorise le projet d'implantation du parc éolien en zone agricole habitée, avec tout ce que cela implique de perte de terres, et ce, au détriment du développement agricole durable.

Je demande l'annulation du projet d'implantation d'un parc éolien dans notre région.

Je demande de continuer la démarche entamée par le CLD de l'Érable.

J'encourage l'occupation du territoire et la venue de nouvelles familles.

J'appuie le développement agricole durable avec l'aide du MAPAQ et d'autres experts.